

## Association MARDIÉVAL : inventaire d'archives

<b>1. Zone d'identification</b>	
1.1. Type d'entité	Association
1.2. Forme autorisée du nom	Mardiéval
1.3. Autres formes du nom	
<b>2. Zone de la description</b>	
2.1. Dates d'existence	1972 - aujourd'hui
2.2. Histoire	<p>Mardiéval est à l'origine une association créée en 1972 sous le nom « d'Association pour la défense des intérêts des propriétaires et habitants de la Commune de Mardié ».</p> <p>Tombée progressivement en sommeil, l'association est relancée en 1996 pour réagir au projet de grand contournement d'Orléans et d'un second pont sur la Loire près de Jargeau. Ce projet de déviation routière, notamment soutenu par le cabinet d'avocat de Corinne Lepage, s'inscrit dans le cadre des politiques d'aménagement de l'agglomération orléanaise débuté en 1974 avec l'adoption d'un SDAU (schéma directeur d'aménagement et d'urbanisme). Quant au projet de construction d'un second pont à proximité de Jargeau, il a pour objectif de dévier le trafic hors du bourg de la commune. La première intention était de le construire à proximité de « Chenailles » à l'ouest de Jargeau. L'idée est rapidement abandonnée pour le choix de la commune de Mardié au cœur de la « ceinture verte » ou « coupure verte » d'Orléans. Partant d'un besoin de défendre le patrimoine communal et la tranquillité du village, des habitants de Mardié en sont venus à prendre conscience de la valeur inestimable du patrimoine naturel et paysager ligérien local. Ils se sont alors réunis au sein de « l'Association pour la défense des intérêts des propriétaires et habitants de la Commune de Mardié » afin de le protéger contre ce projet routier. L'association, disposant alors des statuts pour mener une action en justice entama alors une procédure qui fut par la suite déboutée.</p> <p>Le projet de déviation et de pont sur la Loire se poursuit dès lors. Vers 2002, un collectif de défense contre le grand contournement d'Orléans est alors créé. Il permet alors aux différentes associations de protection de l'espace ligérien autour de l'agglomération orléanaise (dont « Mauves Vivantes ») de coordonner leurs actions lors de l'enquête publique. En 2004, des études sont lancées pour la construction du pont de Mardié, puis le début des travaux est annoncé pour 2006.</p> <p>Malgré un premier échec, « l'Association pour la défense des intérêts des propriétaires et habitants de la Commune de Mardié » est rebaptisée en septembre 2006 MARDIÉVAL et ses statuts sont sensiblement rénovés. Le VAL de ce nouveau nom évoque à la fois le Val de Loire, auquel appartient la commune de Mardié, et la notion de valorisation qui doit prendre le pas sur celle de défense, laquelle avait prévalu dans le passé. Cette évolution traduit également la prise de conscience de</p>

## Association MARDIÉVAL : inventaire d'archives

	<p>l'importance des enjeux de la valorisation comme ceux de la préservation du cadre de vie et de l'environnement, dans une dimension collective, et des besoins d'initiatives offensives et défensives, de stratégies, d'organisation et de communication nécessaires pour atteindre les objectifs de l'association.</p> <p>En 2009, l'association est marquée par le retrait pour cause de maladie de son Président, Yves de la Martinière qui décède la même année.</p> <p>Suite aux actions menées, les travaux de construction du pont sont retardés. En parallèle, Mardiéval s'implique contre un projet de carrière de soixante hectares (la carrière de « l'étang ») en soutenant l'action en justice entreprise par la commune de Mardié. Tout en faisant toujours front contre ces projets menaçants, l'association développe un certain nombre d'initiatives en faveur de la valorisation et de la protection du Patrimoine ligérien. En 2010, Yann Arthus-Bertrand vient soutenir l'action de Mardiéval en parrainant les deux premiers Balbuzards pêcheurs nés sur une aire que l'association a installée à Mardié. La même année, un blog est lancé, devenu par la suite <a href="#">Loire &amp; biodiversité</a> afin d'illustrer l'exceptionnelle biodiversité que l'on peut rencontrer près de la Loire à Mardié, et plus largement dans le Val de Loire du Loiret.</p> <p>En 2014, Mardiéval redéfinit ses statuts. L'année suivante un nouveau collectif dénommé « La Loire vivra » est fondé. Incluant l'association ainsi que Mauves Vivantes, il a pour objectif de se coordonner contre le projet de contournement est d'Orléans qui redémarre.</p> <p>Durant l'automne 2015, une webcam filmant le nid des Balbuzards pêcheurs est installée par l'association.</p> <p>En mars 2016, l'association lance le site <a href="#">BalbuCam</a> qui permet de suivre chaque année la saison de reproduction du balbuzard pêcheur, un rare rapace migrateur piscivore. Cette initiative au budget relativement modeste (investissement 3 500 euros) rencontre un important succès (60 000 visiteurs passionnés ayant ouvert 400 000 sessions en 2017).</p> <p>La même année se déroule l'enquête publique relative au pont de Mardié. Dans ce cadre, Mardiéval dépose un dossier de 40 pages parmi 2200 autres (1600 défavorables au projet, 600 favorables). À la fin de l'année, la déclaration d'utilité publique (DUP) est adoptée. L'association engage alors un recours devant le tribunal administratif, tandis que 10 hectares de bois sont défrichés et qu'un Partenariat Public Privé est mis en place à l'initiative du Conseil départemental du Loiret.</p> <p>Afin de poursuivre son action en justice Mardiéval, doit faire appel aux dons en 2017 et collecte 15 000 euros (l'objectif était de 10 000 euros).</p> <p>En septembre 2018, un nouvel arrêté pris par la préfecture du Loiret permet la reprise des travaux de déboisement liés au projet de déviation. Mardiéval entreprend alors avec le concours</p>
--	--

## Association MARDIÉVAL : inventaire d'archives

	de France Nature Environnement Centre – Val de Loire de déposer un nouveau recours au Tribunal administratif. Le mois suivant, le Conseil d'État rend une décision défavorable à la commune au sujet de l'exploitation du site de « l'Étang » par l'entreprise « Ligérienne Granulats SA ».
2.3. Lieu	Siège social (adresse postale) : Mairie de Mardié 105, rue Maurice Robillard 45430 Mardié
2.4. Statuts juridiques	Association Loi 1901.
2.5. Fonctions et activités	<p>Mardiéval est association Loi 1901 de protection de la nature et de l'environnement de la commune de Mardié et plus largement dans le Val de Loire du département du Loiret.</p> <p>Selon ses statuts, elle a pour buts :</p> <p>« a. D'assurer aux habitants un cadre de vie équilibré et sain. De contribuer au respect et à l'amélioration de la qualité de la biodiversité et des paysages. De contribuer à la connaissance et à la valorisation des milieux, et à l'éducation à l'environnement.</p> <p>b. De protéger ces territoires et leurs patrimoines naturels et urbains, face à toute menace, contre toute atteinte d'où qu'elle vienne et de quelque nature qu'elle soit ; notamment à l'occasion de tout plan d'ensemble, de tout programme et/ou de tout projet d'infrastructure, d'aménagement ou d'urbanisme public ou privé.</p> <p>c. A ces occasions, le cas échéant, de défendre les intérêts légitimes des habitants de ces territoires. Et/ou de contribuer à la sauvegarde des droits de ses membres, ou de tiers concernés, face à toute collectivité ou de tout organisme public ou privé.</p> <p>Les solidarités pourront amener l'association à soutenir des actions hors de son territoire d'élection. »<sup>1</sup></p> <p>Plus précisément, Mardiéval a pour principales activités :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- La défense et la protection du patrimoine naturel de Mardié et plus largement du milieu ligérien, partie intégrante du Patrimoine Mondial de l'Humanité désigné par l'UNESCO, et qui est classé par l'Europe Zone de Protection Spéciale Natura 2000, au titre de la directive Oiseaux, et Site d'importance communautaire au titre de la directive Habitats :</li> </ul> <p>En conséquence, Mardiéval lutte contre le projet de déviation routière d'Orléans incluant le projet de construction d'un pont traversant la Loire au cœur de la « ceinture verte » ou « coupure verte » d'Orléans dans la commune de Mardié, et contre le projet de carrière sur le site de « l'Étang ».</p>

<sup>1</sup> Extrait de l'article II des statuts modifiés du 17 octobre 2014.

## Association MARDIÉVAL : inventaire d'archives

	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Le partage de la connaissance par l'inventaire de la très riche biodiversité locale (avec notamment plus de cent trente espèces d'oiseaux sauvages tels que balbuzards pêcheur, plus de trente espèces d'Odonates, castors, loutres...) et sa diffusion sous forme d'inventaire photographique vivant et observations naturalistes faites sur le site/blog <a href="#">Loire &amp; biodiversité</a>.</li>   <li>- La valorisation du patrimoine ligérien et la restauration de sa biodiversité : L'association participe et soutient des actions menées par la commune de Mardié pour ouvrir le milieu naturel au public tout en le respectant. Les rives de Loire ont ainsi accueilli de plus en plus d'activités de randonnées et de loisirs « verts ». De plus, l'association a lancé depuis 2016 l'initiative du suivi de la saison de reproduction du balbuzard pêcheur « balbucam » grâce à l'installation d'une plate-forme dédiée au rapace et d'une caméra. Depuis cette opération, Mardiéval organise une fête annuelle dénommée « balbufête ».</li>   <li>- L'éducation et la sensibilisation à l'environnement, principalement à destination du public scolaire.</li> </ul>
2.6. Textes de référence	Statuts.
2.7 Organisation interne	<p>Mardiéval se réunit en Assemblée générale une fois par an. Elle dispose d'un conseil d'administration qui se réunit en principe tous les mois, ou sur convocation expresse du Président.</p> <p>L'association se compose d'un Bureau, dont les principaux membres sont actuellement Jean-Marie Salomon (Président), Sylvie-David Rousseau (Vice-Présidente, également membre d'une association luttant contre un projet de déviation à Sully-sur-Loire), Thierry Solé (également Conseiller départemental EELV de l'arrondissement de Chécy), Sylvie Boyon (Secrétaire), Sylvette Beziat, Jérôme Lamour (se consacre au projet balbucam).</p> <p>Mardiéval compte également environ 200 à 250 adhérents, dont une dizaine de bénévoles actifs.</p> <p>L'association ne dispose d'aucun salarié.</p>
<b>3. Zone des relations</b>	
3.1. Collectivités, personnes ou familles associées	<p>Mardiéval entretient principalement les relations suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Membre de la fédération France Nature Environnement Centre – Val de Loire (FNE cvl) depuis 2012.</li> </ul>

## Association MARDIÉVAL : inventaire d'archives

	<p>- Actions communes avec les associations membres du réseau FNE cvl (notamment avec le Conservatoire d'espaces naturels Centre-Val de Loire dans le cadre d'activités naturalistes et avec l'association Mauves Vivantes dans le cadre des luttes de protection du Val de Loire).</p> <p>- Ami de la fondation de Yann Arhus-Bertrand (parrainage des deux premiers Balbuzards pêcheurs nés sur une aire que l'association a installée à Mardié).</p> <p>- Actions communes avec la commune de Mardié dans le cadre de la protection du patrimoine naturel de la commune.</p> <p>- En contact avec le conseiller général Europe Ecologie Les Verts de Chécy, Thierry Soler (soutien contre le projet de contournement d'Orléans).</p>
<b>4. Zone du contrôle</b>	
4.1. Identification de la notice d'autorité	Auteur : Association pour l'Histoire de la Protection de la Nature et de l'Environnement (AHPNE).
4.2. Règles ou conventions	ISAAR (CPF).
4.6. Dates de création, de révision ou de dissolution	Décembre 2018.
4.7. Langue(s) et écriture(s)	Français.
4.8. Sources	<p>Jean-Marie Salomon, Président de Mardiéval.</p> <p>Site de l'association :  <a href="http://le-castor-enerve.fr/">http://le-castor-enerve.fr/</a>            Site d'observation du Balbuzard pêcheur :  <a href="http://www.balbucaam.fr/fr/accueil/">http://www.balbucaam.fr/fr/accueil/</a>            Site de valorisation du patrimoine naturel ligérien :  <a href="http://www.loire-et-biodiversite.com/">http://www.loire-et-biodiversite.com/</a></p>

### Présentation du contenu conservé par Mardiéval :

#### Administration et composition :

Assemblée générale : comptes rendus de séances ;  
 Activités de trésorerie : comptes rendus.

#### Fonctionnement et activités :

Actions entreprises par Mardiéval contre la déviation d'Orléans à Mardié et la construction du pont.- Recours en justice ; dossier relatif à l'enquête publique ; réception aux commissions plénières au Parlement Européen ; pièces annexes ; plans ; copies des études d'impact ; participation à la commission permanente du Conseil départemental du Loiret ; Communiqués de presse ;  
 Sorties avec le public scolaire : plaquettes ;  
 « Balbucaam » (2015-2017) : projet (2015), documents de communication ;

## Association MARDIÉVAL : inventaire d'archives

« Balbufêtes » : signalétique, affiches ;  
 Contre inventaire naturaliste site Natura 2000 de Mardié est (2006-2007) ;  
 Projet Mardié-Loire pour la création d'un observatoire et mise en valeur de la propriété ;  
 Recours contre la carrière de l'étang (2011-2017) ;  
 Dossier groupe Pandions (sur étude du balbuzard) ;  
 Actions diverses ;  
 Relations avec France Nature Environnement Centre – Val de Loire.

### Documentation :

Publications de Mardiéval. - « BalbuCam la lettre » (2015-2018), « La lettre du Castor » (format recto verso ou 4 pages) (2006-2018), plaquettes de l'association, « La Fiche du Castor » sur différents thèmes, tracts ;  
 Panneaux d'exposition.

### Varia :

Archives de l'ancienne présidence (1994-2005) (2,50 ml) concernant principalement le dossier « Grand contournement d'Orléans » (avec pétition, documentation et études, délibérations du Conseil Général du Loiret, conférences de presse, coupures de presse, correspondance).

<b>Dates extrêmes</b>	1994 - 2018
<b>Métrage linéaire conservé</b>	Environ 4,80 ml.
<b>Stockage bureautique conservé</b>	<p>Volume estimé à 18,6 Go.</p> <p>Classement chronologique des documents. Classification des données, dont :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Courriers ;</li> <li>- Carnets d'adresses ;</li> <li>- Dossier « agir contre le pont » et la déviation d'Orléans (avec communication, contentieux, documentation) (9 Go) ;</li> <li>- Photographies classées chronologiquement et par espèce ;</li> <li>- Publications de l'association en format numérique.</li> </ul> <p>À noter que les « Lettres du Castor » sont disponibles sur le site de l'association en format .doc ou en .pdf.</p>
<b>Accroissement</b>	Fonds non clos.
<b>Mode de classement et état de conservation.</b>	Bon état de conservation des archives dans un environnement sain. Les archives les plus anciennes sont conservées dans des boîtes dédiées. Les archives courantes sont quant à elles classées dans des dossiers.
<b>Localisation physique</b>	Au domicile de Jean-Marie Salomon, Président de Mardiéval, à Mardié.

## Association MARDIÉVAL : inventaire d'archives

<b>Modalités d'accès</b>	Sur demande auprès de Jean-Marie Salomon, Président de Mardiéval : Courriel : <a href="mailto:jean-ma.salomon@wanadoo.fr">jean-ma.salomon@wanadoo.fr</a> Tél. : 06.08.70.67.37
--------------------------	--